

COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**AVIS n° 2024/05/16-1**

**Bilan de l'utilisation des crédits de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)  
2023**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 16 mai 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L613-1,

**Vu** le décret n°2019-205 du 19 mars 2019, relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC),

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2023/12/19/06 du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la répartition des crédits et la programmation des enveloppes de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) pour l'année 2024, notamment l'article 2 sur la programmation des reliquats 2022/2023,

**Considérant** que le bilan de l'utilisation des crédits CVEC est voté chaque année par le conseil d'administration,

**Après examen,**

Article unique :

**REND UN AVIS FAVORABLE** au bilan relatif à l'utilisation des crédits issus de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), pour l'année civile 2023.

**Cet avis est adopté par 28 voix pour et 1 abstention**

Composition : 40 membres  
Membres en exercice : 40  
Quorum : 21  
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 16 mai 2024

  
Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université